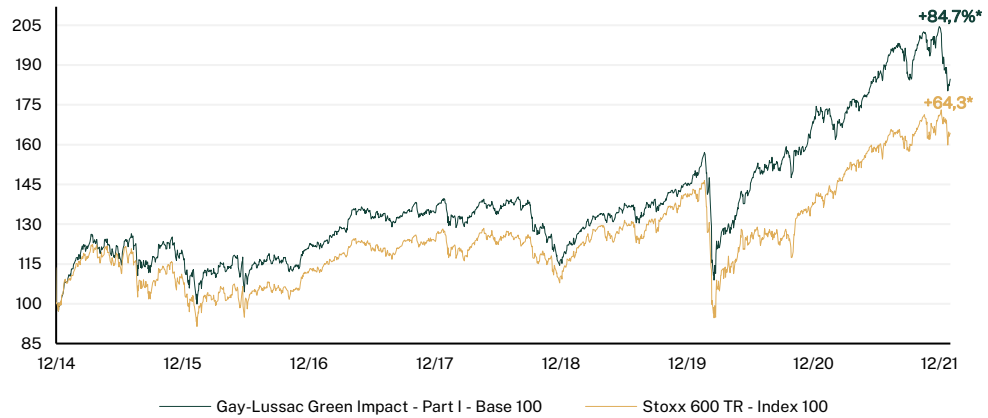


**INFORMATIONS GENERALES**

Dépositaire	Société Générale
Code ISIN (Part A)	FR0010178665
Code ISIN (Part I)	FR0010182352
Code ISIN (Part R)	FR0014000E19
FCP Eligible au PEA	Oui
Valorisation	Quotidienne
Frais de Gestion Part A	2,316% de l'actif net
Frais de Gestion Part I	0,96% de l'actif net
Frais de Gestion Part R	1,40% de l'actif net
Commission de surperformance (High Water Mark)	20% TTC par rapport à l'indice
Droits d'entrée	2% maximum
Droits de sortie (acquis au FCP)	None
Valeur Liquidative (Part A)	<b>410,17€</b>
Valeur Liquidative (Part I)	<b>207 208,36€</b>
Valeur Liquidative (Part R)	<b>168,10€</b>
Date de création (Part A)	3-juin-05
Date de création (Part I)	11-avr-07
Date de création (Part R)	18-déc-20
Actif Net	<b>81,81 M€</b>

**Performances et statistiques au 31 janvier 2022**



	1M	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	Lancement
<b>Part A</b>	-9,8%	<b>20,7%</b>	<b>14,8%</b>	22,0%	-14,3%	9,6%	-0,2%	17,7%	-4,5%	<b>173,45%**</b>
Stoxx 600	-3,9%	<b>22,2%</b>	<b>-4,0%</b>	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	6,8%	4,3%	<b>73,50%</b>
Stoxx 600 TR	-3,8%	<b>24,9%</b>	<b>-2,0%</b>	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	9,6%	7,2%	<b>173,11%</b>
<b>Part I</b>	-9,7%	<b>21,8%</b>	<b>16,3%</b>	23,7%	-13,1%	11,1%	1,1%	19,4%	-3,2%	<b>107,21%***</b>
Stoxx 600	-3,9%	<b>22,2%</b>	<b>-4,0%</b>	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	6,8%	4,3%	<b>22,68%</b>
Stoxx 600 TR	-3,8%	<b>24,9%</b>	<b>-2,0%</b>	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	9,6%	7,2%	<b>85,64%</b>

\*Performance affichée depuis le 31/12/2014 \*\*Performance depuis le lancement de la part A le 3/06/2005  
\*\*\*Performances depuis le lancement de la part I le 11/04/2007

Valeurs à 3 ans (Données Bloomberg)	Gay-Lussac Green Impact
Volatilité	18,02%
Max Drawdown	-30,66%
Beta	0,87
Sharpe Ratio	1,79
Tracking Error	8,57%

**RATIOS CLES**

Taux d'investissement (lignes directes)	92,16%
Nombre de lignes	38
Performances mensuelles <b>Part A</b>	-9,78%
Performances mensuelles <b>Part I</b>	-9,68%
Performances mensuelles <b>Part R</b>	-9,70%
PER médian 2022	24,75

**REPARTITION PAR CAPITALISATION**

Nom	% actif net
Plus de 5 Mds €	52,50%
De 1 à 5 Mds €	27,42%
Moins de 1 Mds €	20,08%
Capitalisation moyenne (Mds €)	44,96
Capitalisation médiane (Mds €)	9,62

**CINQ PREMIERES POSITIONS DU FONDS**

Nom	% actif net
NOVO NORDISK A/S-B	9,97%
SHURGARD SELF STORAGE SA	5,00%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N	4,92%
KONINKLIJKE DSM NV	4,87%
AIR LIQUIDE SA	4,07%

**Commentaire macro-économique**

Le mois de janvier a été marqué par le retour de l'aversion au risque sur les marchés, en particulier envers les valeurs « de croissance » après le changement de paradigme de la FED. Les principaux indices s'affichent ainsi en recul sur le mois : S&P 500 -5,17%, CAC 40 -2,04%, STOXX 600 -3,81%.

La croissance européenne a retrouvé son niveau d'avant crise (+5,2%) porté par les dynamiques positives en France (+7%) ou encore en Espagne. En Allemagne, le résultat est un peu plus contrasté, avec une inflation qui reste sur un rythme de décélération plus faible (+4,9%) qu'anticipé (+4,4%). Sur le plan politique, la fin du mois a acté une certaine stabilité. En Italie, le Président Sergio Mattarella a été réélu Président, permettant de maintenir Mario Draghi à la tête du gouvernement malgré des désaccords au sein de la coalition. La prochaine échéance politique majeure sera l'élection présidentielle française en avril. C'est au niveau monétaire que les discussions s'animent. Le scénario central de la BCE reste identique à celui de fin 2021 : pas de hausse de taux avant 2023 à condition que l'inflation se stabilise sur la cible de 2% à moyen-terme. En revanche, ce n'est pas spécialement l'avis des investisseurs. En effet, d'après les contrats swaps, le marché table sur une remontée des taux directeurs de 25 points de base d'ici la fin 2022, soit un scénario légèrement plus agressif que le message de la BCE. Le marché semble s'interroger sur la différence de réactions entre la BCE et la FED. Néanmoins, il faut bien comprendre que l'écart des politiques monétaires entre la BCE et la FED tient avant tout de la disproportion du prix du gaz dans l'inflation européenne, tandis que l'inflation américaine est plus structurelle. Durcir la politique monétaire en réponse au choc énergétique rappellerait l'amère expérience vécue par la BCE en 2011. Face à ce choc exogène, la BCE n'a en effet aucune emprise et les discussions restent par ailleurs ouvertes entre Moscou et Washington. La question géopolitique restera un facteur d'incertitude, le temps de pouvoir se convaincre que le conflit ne dégènera pas.

Aux Etats-Unis, la publication du PIB au 4ème trimestre 2021 a bien témoigné du rebond vigoureux de la croissance américaine (+6,9%). La croissance américaine continue de reposer sur des bases solides, en témoigne une progression notable de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises. Le marché du travail reste quant à lui bien orienté, point qui contribue à inciter la FED à accélérer la hausse de ses taux directeurs. Néanmoins, les indicateurs récents témoignent d'une activité moins vigoureuse au début 2022, marquée par le retour des cas de COVID, une persistance de l'inflation et une relance budgétaire de moindre ampleur. Sur ce point, les statistiques qui seront publiées sur le marché du travail et l'inflation dans les prochaines semaines devraient permettre d'obtenir plus de clarté concernant le rythme de sortie de la FED. Les membres du FOMC ont continué de durcir leurs positions, ce à quoi le marché a réagi, tablant désormais sur 5 remontées de taux de 25 points de base en 2022 contre 3 en début de mois. Néanmoins, l'aversion au risque en fin de mois est venue du discours de certains membres du FOMC qui ont envisagé une réduction du bilan de la FED assez rapide, potentiellement dès cet été. En attendant plus de clarté, les membres de la FED continuent tour à tour leur exercice d'équilibriste afin de « tester » la réaction des marchés face aux divers outils à disposition de la banque centrale. Dans ce contexte, le 10 ans américain s'est fortement apprécié de c.18% en janvier, terminant le mois à 1,78%.

**PROCESSUS DE GESTION**

- Deux critères défensifs, **Low Volatility** et **Low Beta**, un critère de performance, **Momentum** ainsi qu'un **filtre d'exclusions sectorielles ESG** pour filtrer quantitativement l'univers d'investissement.
- Sélection de 3 à 4 grands thèmes structurels et/ou conjoncturels par un Comité Macroéconomique trimestriel réunissant économistes, stratèges, gérants de fonds et analystes financiers.
- Définition de l'univers investissable par la sélection des valeurs en adéquation avec les thèmes retenus et validés par l'analyse fondamentale financière et extra-financière (critères ESG et indicateurs environnementaux des sociétés).
- Construction, suivi du portefeuille en budget de risque et suivi des controverses.

**OBJECTIFS DE GESTION**

- Surperformer l'indice de référence, le Stoxx Europe 600 NR**, sur une période supérieure à 5 ans tout en appliquant une stratégie d'investissement durable.
- Le fonds est majoritairement investi sur les grandes capitalisations des pays de l'Union Européenne.

**EQUIPE DE GESTION**

	Louis de FELS		Daphné PARANT
	Hugo VOILLAUME, CFA		Paul EDON
	Guillaume BUHOURS		Thibaut MAISSIN
			Arthur BERNASCONI

**EXPOSITION AU RISQUE**



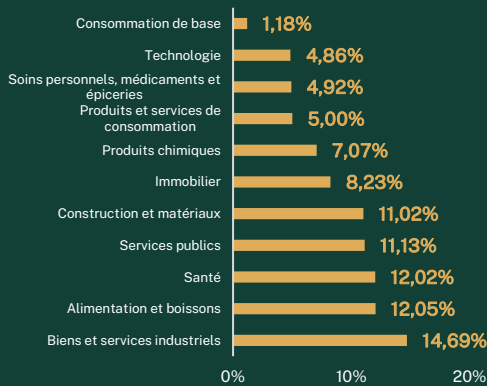
### Commentaire de gestion

Durant le mois de janvier, les valeurs à fort P/E (price earning ratio) ont fortement subi la rotation sectorielle, et dans le cadre de notre approche de gestion des risques, nous avons considérablement allégé ce type de valeurs au sein du FCP Gay-Lussac Green Impact dès la première quinzaine de janvier. De cette manière, nous avons cédé nos positions en **Mips**, **Carel Industries** ou encore **Thule Group**, tout en se renforçant dans des émetteurs sous-valorisés disposant de fondamentaux de très bonne qualité et proposant une croissance à prix raisonnable tel que **Green Landscaping Group**.

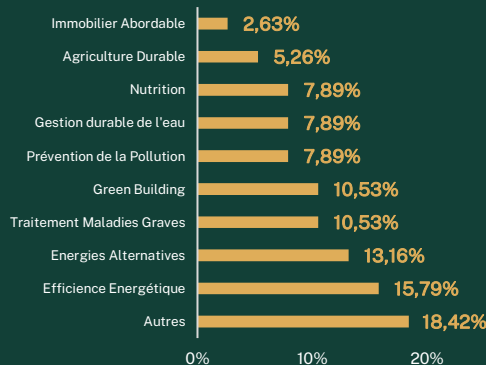
Par ailleurs, le commencement de l'année a été marqué par la mise en place de notre nouvelle stratégie d'investissement thématique, dans laquelle nous privilégions d'avantage les valeurs de qualité sous-valorisées, les valeurs décorrélées ou encore les situations spéciales tel que **UPM-Kymmene**. Leader européen du marché du papier graphique et exposée sur le marché forestier, le groupe **UPM-Kymmene** dispose de très bons fondamentaux, d'une bonne génération de cash et effectue un repositionnement innovant sur les bioénergies qui devrait proposer au groupe un effet mix positif. Nous nous sommes également positionnés dans la compagnie allemande spécialisée dans le recyclage des résidus d'aluminium et d'acier, **Befesa**, et sur le champion européen de l'infrastructure, **Vinci**. Acteur jouant un rôle clé dans la transition énergétique, **Vinci** dispose de solides leviers de croissance notamment lié aux besoins de décarbonisation des transports en Europe.

A la suite de cette réallocation en ligne avec notre processus d'investissement, la valorisation du fonds est passée d'un P/E de 33,75 à 24,75 et nous constatons à titre comparatif que le fonds résiste d'avantage que les paniers best in class ESG tel que le panier ESG Favorites de Goldman Sachs (GSXEESGF Index) tablant sur un -11,76% depuis le début de l'année à fin janvier.

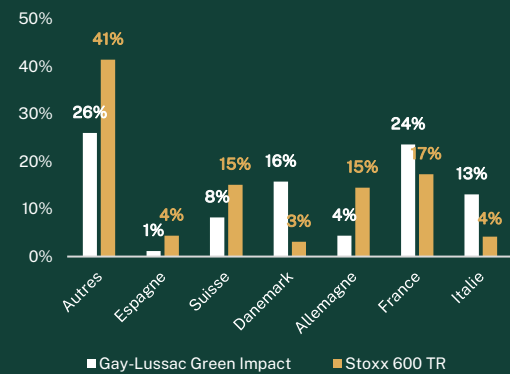
#### REPARTITION PAR SECTEUR



#### THEMES D'INVESTISSEMENT DURABLE



#### REPARTITION GEOGRAPHIQUE



### Notations extra-financières (ESG)

#### ANALYSE EXTRA-FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

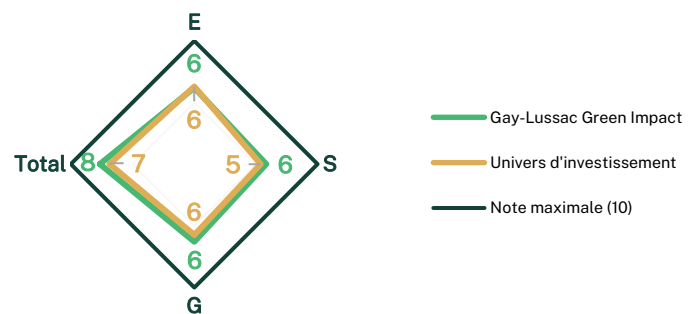
	Gay-Lussac Green Impact (sur 10)	Indice de référence (sur 10)
Note Environnementale	6,38	6,60
Note Sociale	5,66	5,41
Note de Gouvernance	6,23	5,98
Note ESG*	7,62	7,36

\*La note ESG n'est pas une moyenne équilibrée des critères ESG, mais une moyenne pondérée en fonction des critères les plus pertinents pour chaque entreprise en portefeuille, selon son industrie et son sous-secteur.

Taux de couverture : 100% (73% MSCI + 27% analyse interne)

L'indice de référence choisi est un indice de marché large qui ne garantit pas les caractéristiques sociales et gouvernementales promues par le fonds.

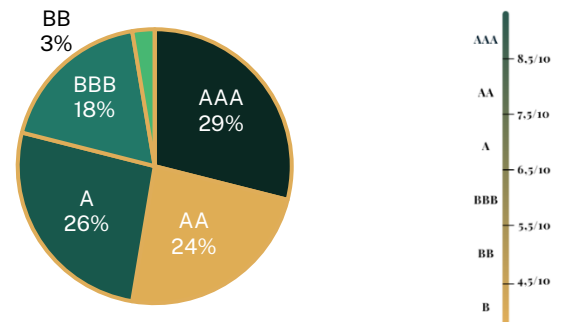
#### COMPARAISON DU SCORE ESG AVEC SON INDICE



#### TOP 5 DES MEILLEURES NOTES ESG DU FONDS

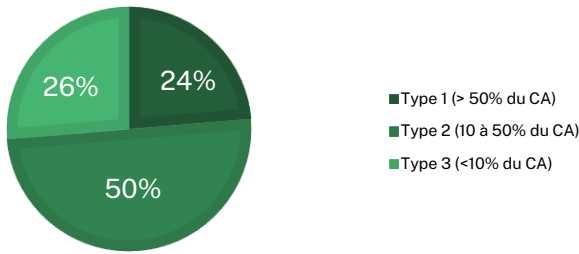
Valeurs	Pays	Note ESG/10	Notation	% actif net
ORSTED A/S	Danemark	10	AAA	1,26%
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA	Portugal	10	AAA	1,43%
KONINKLIJKE DSM NV	Pays-Bas	9,6	AAA	4,87%
UPM-KYMMENE OYJ	Finlande	9,4	AAA	1,18%
VERBUND AG	Autriche	9,3	AAA	1,15%

#### REPARTITION DES VALEURS PAR NOTATION



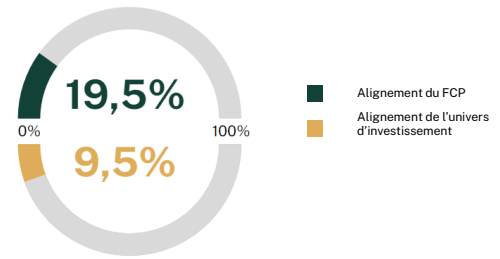
Indicateurs d'investissement durable

**INTENSITE VERTE (répartition par type d'émetteur)**



- Les émetteurs de **Type 1** ont plus de 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
  - Les émetteurs de **Type 2** ont entre 10% et 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
  - Les émetteurs de **Type 3** ont moins de 10% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables.
- Taux de couverture : 100%. Source : MSCI.

**ALIGNEMENT A LA TAXONOMIE EUROPEENNE**

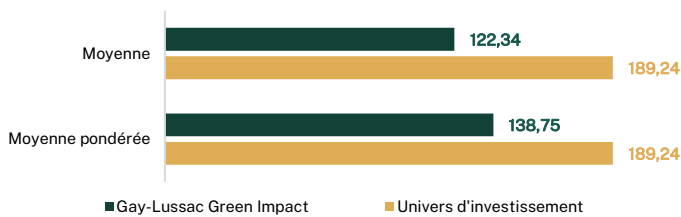


Taux de couverture du fonds : 85,7%. Source : MSCI.

Indicateurs d'impact environnemental

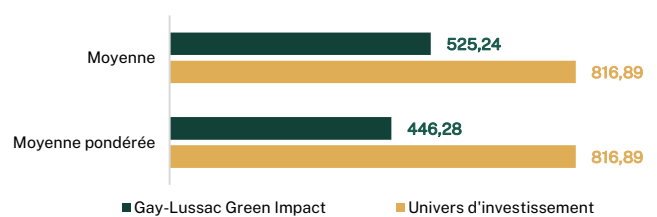
**INTENSITE CARBONE**

**Scopes 1+2**



Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise. Scope 2 : Emissions de gaz indirects liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.  
Taux de couverture du fonds : 97% ; taux de couverture de l'indice : 99%.

**Scope 3**



Scope 3 : Autres émissions indirectes produites par les activités de l'organisation, en aval et en amont de la production, lié à la chaîne de valeur complète, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.  
Taux de couverture du fonds : 79% ; taux de couverture de l'indice : 99%.

\***Intensité carbone** : Scope 1 + 2 / Millions de Chiffre d'Affaires en €

**Intensité carbone totale** : Empreinte carbone (Scope 1+2 ou Scope 3 / M€ CA) des investissements du fonds par rapport à la capitalisation boursière de chaque émetteur.

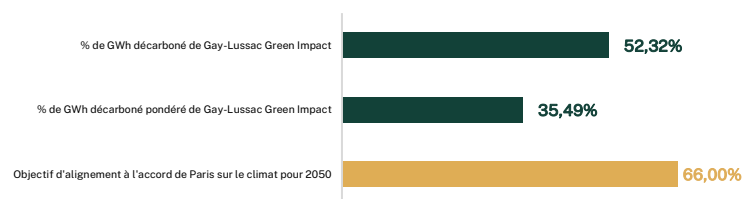
**Intensité carbone pondérée** : Il s'agit de l'empreinte carbone du fonds en fonction du pourcentage d'allocation de chaque valeur dans le fonds. La méthodologie de calcul de l'intensité carbone pondérée est issue de l'Annexe 1 des RTS du règlement SFDR datant du 03/2021 et correspond à l'indicateur obligatoire n°3 des principales incidences négatives (PAI) à publier.

**Avertissement** : Les calculs d'intensité carbone ne prennent en compte que les titres vifs (actions) et ne prennent pas en compte les produits dérivés, instruments de couverture, investissement dans des fonds.

Par ailleurs, les calculs sont effectués à partir de la capitalisation boursière au 31/12/21 et le dernier chiffre d'affaires annuel en date des émetteurs.

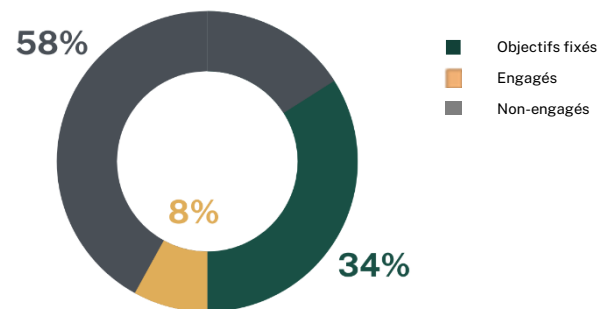
**ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT (Scénario -2°C)**

**Pourcentage de GWh décarbonés du fonds**



Le pourcentage de GWh décarboné correspond à la part d'énergies renouvelables, vertes ou alternatives issues du mix énergétique des positions en portefeuille. Afin de s'aligner avec le scénario 2°C de l'accord de Paris sur le Climat, les entreprises doivent atteindre un taux de GWh décarboné d'au moins 66%.  
Source: Irena International Renewable Energy Agency - Global Energy Transformation: Roadmap to 2050.  
Taux de couverture du fonds : 63%.

**Taux d'engagement des sociétés en portefeuille**



**Objectifs fixés** : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds ayant soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement -2°C de l'Accord de Paris sur le climat au travers d'objectifs quantitatifs.

**Engagés** : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds s'étant engagé à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

**Non engagés** : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds n'ayant pas officiellement déclaré s'engager à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat.

Source : Science Based Target Initiative